

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « **RÈGLEMENT NUMÉRO 223-21 RELATIF À L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES ULTRAVIOLET** » a été adopté le 6 octobre 2021.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111A-107^e rue Beauceville.

Donné à Beauceville ce 14^e jour d'octobre deux mille vingt-et-un.



Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Émilie Gagné
(Prénom et nom)

Directrice générale et secrétaire-trésorière
(Poste)
de la municipalité ou ville de Saint-Alfred, certifie avoir publié

l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le
14 octobre entre _____ et _____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 oct. 2021.


Signature